PROCES-VERBAL de la séance du CONSEIL d'ADMINISTRATION
LUNDI 4 NOVEMBRE 2024

Numéro de la séance : 1

I – ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Présents :

Membres de droits : Madame VINCENT, Monsieur VIALA, Monsieur GINIER-GILLET, Monsieur CHARRETTE, Madame NODIN.
Représentants des collectivités territoriales : /.
Personnalité qualifiée : /.
Représentants du personnel d'enseignement et d'éducation : Madame BARBE, Monsieur BEZAC, Madame CHEYNET, Madame DOMANGE, Madame GRANGE, Monsieur SIMIAND, Madame VOREPPE.
Représentants du personnel administratif, technique, santé et social et des adjoints territoriaux : Monsieur CHADRIN, Madame GERY.
Représentants des parents d'élèves : Madame CRAMON, Madame DARDARD, Madame DIOP, Monsieur ENJOLRAS, Madame FALÉZAN, Madame FLEUR, Madame ROY.
Représentants des élèves : Madame FILAMBEAU, Madame FOURNIER, Monsieur BOUDOUDA.
Sont excusés : Madame BAZZOLI, Madame GUDE, Madame HAJJARI, Monsieur LARUE, Madame REY, Madame SANCHEZ, Madame VIVANT.
Sont absents : Madame BOUKHARI, Monsieur JACQUOT, Madame TACHDJIAN.

Ordre du jour :

I – ORGANISATION ADMINISTRATIVE

- **A. Secrétariat de séance**
- **B. Adoption du PV du CA du 27/06/24**
- **C. Règlement intérieur du CA**
- **D. Installation du CA, CP, CD, CE, CHS**
- **E. Délégation de compétence du CA à la CP**

II – ORGANISATION FINANCIERE ET COMPTABLE

- **A. Contrats et conventions**
- **B. Décision budgétaire modificative**

III – ACTION EDUCATIVE

- **A. Information calendrier Vacances apprenantes et école ouverte et autorisation de recrutement des intervenants**
- **B. Tableau de répartition des IMP (Indemnité Mission Particulière)**
- **C. Information répartition PACTE**

IV – QUESTIONS DIVERSES

- **A. Bilan de rentrée**

PROCES-VERBAL de la séance du CONSEIL d'ADMINISTRATION
LUNDI 4 NOVEMBRE 2024

Numéro de la séance : 1

I – ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Le quorum étant atteint (24), Madame VINCENT ouvre la séance à 18h.
Madame la Principale accueille les nouveaux représentants des élèves et des parents d'élèves et les remercie de leur investissement dans le fonctionnement du collège.

A. Secrétariat de séance

Mesdames CHEYNET et BARBE, enseignantes, se chargent du compte-rendu de séance.

B. Adoption du PV du CA du 27/06/24

Le procès-verbal du précédent CA est approuvé.

C. Règlement intérieur du CA

Le règlement intérieur du CA (voir annexe 1) détaille les modalités de fonctionnement du conseil d'administration : délai de prévenance, organisation, confidentialité des éléments nominatifs.

Vote : adoption à l'unanimité des voix.

D. Installation CA, CP, CD, CE, CHS

→ établissement des listes de représentants à la Commission Permanente (voir liste en annexe).
→ établissement des listes de représentants au Conseil de Discipline (voir liste en annexe).
→ établissement des listes de représentants à la Commission Educative (voir liste en annexe).
→ établissement des listes de représentants au Comité Technique d'Hygiène et Sécurité (voir liste en annexe).
Monsieur CHARRETTE, gestionnaire, rappelle que deux documents sont à mettre à jour cette année : le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) et le DUER (Document Unique d'Évaluation des Risques).
→ désignation des représentants au Conseil Disciplinaire Départemental : Madame NODIN, CPE, et Madame GRANGE, AESH, se proposent.

E. Délégation de compétences du CA à la CP

Proposition d'un article de délégation de vote à la commission permanente de certaines questions (contrats, conventions, voyages, sorties…). L'article R 421-20 du code de l'éducation précise les questions qui ne peuvent être retirées au CA.

Vote : adoption à l'unanimité des voix.

PROCES-VERBAL de la séance du CONSEIL d'ADMINISTRATION
LUNDI 4 NOVEMBRE 2024

Numéro de la séance : 1

II – ORGANISATION FINANCIERE ET COMPTABLE

A. Contrats et conventions

1. Convention entre les collèges Debussy, Europe, Lapassat et Radio Mega, suite à un projet partagé sur les illustrations de Marcovaldo, d'Italo Calvino. Ce projet est mené par Madame CHRISTIN pour le collège Lpassat.

Le coût du projet est de 5 450 € à répartir sur les trois collèges : une subvention du CD26 de 2 300 €, une participation au titre du Pass'culture de 700 € par collège, et un investissement sur fonds propres de 330 € par collège.

→ Au vu du coût important de ce projet, les membres du CA proposent de reporter le vote de cette convention après une explication plus détaillée du contenu initialement élaboré au collège Debussy.

Les conventions présentées ensuite n'appellent pas de vote en CA.

2. Les Cordées de la réussite est un partenariat entre le collège Lapassat et le lycée du Dauphiné. Il permet notamment un challenge robotique avec les sections technologiques du lycée. Le coût est intégralement pris en charge sur des crédits spécifiques liés au projet politique de la ville.

3. Convention avec l'association TEMPO qui anime une cellule d'écoute sur les addictions au collège (addictions au numérique, aux réseaux sociaux, au tabac, aux drogues…)

4. Convention dans le cadre de l'option engagement citoyen avec le GAMSTAT de Chabeuil. Cette option permet aux élèves d'approfondir la notion d'engagement citoyen et républicain à travers des rencontres avec des personnes ayant choisi de s'engager au service des autres : militaires, pompiers, maires… Le programme des interventions est présenté. Une convention avec la base de la marine à Toulon est envisagée.

B. Décision budgétaire modificative

→ Suite au dernier CA du 27 juin 2024, une décision modificative au budget doit être votée, afin de faire un prélèvement sur le fonds de roulement du collège, correspondant au financement du voyage des accompagnateurs du séjour en Italie (voir pièce-jointe).
→ prélèvement également de 2 000 € prévisionnels pour financer le matériel nécessaire au classement des dossiers élèves dans les locaux de l'administration.

Vote : 24 voix pour. La décision est adoptée.

PROCES-VERBAL de la séance du CONSEIL d'ADMINISTRATION
LUNDI 4 NOVEMBRE 2024

Numéro de la séance : 1

III – ACTION EDUCATIVE

A. Information calendrier Vacances apprenantes et école ouverte et autorisation de recrutement des intervenants

- Les Vacances Apprenantes des congés d'automne ont été un succès (80 élèves). Les futurs élèves de sixième seront accueillis la première semaine des vacances de février.

B. Tableau de répartition des IMP (Indemnité Mission Particulière)

Les Indemnités de Mission Particulières sont données aux personnels qui prennent en charge des missions particulières hors enseignement. Certaines sont fléchées référent numérique, coordination EPS…, d'autres indemnisent des projets ponctuels menés sur l'année.

Madame la Principale présente le tableau des répartitions. Il est adopté à l'unanimité.

C. Information répartition PACTE

Ces parts modulables peuvent concerner les remplacements de courte durée, devoirs faits, missions de coordination, accompagnement des élèves en besoins particuliers, etc., 42 parts ont été accordées au collège (contre 60 en 2023) pour rétribuer les enseignants qui s'investissent dans les missions suivantes :

- Devoirs faits
- ATA 6°
- Ecole ouverte
- Besoins particuliers
- Remplacements Courte Durée (priorité du Ministère)
- Projets innovants

PROCES-VERBAL de la séance du CONSEIL d'ADMINISTRATION
LUNDI 4 NOVEMBRE 2024

Numéro de la séance : 1

IV – QUESTIONS DIVERSES

A. Bilan de rentrée

- La répartition des élèves par PCS justifie le classement REP.
- L'automatisation de l'étude des droits aux bourses, si les familles la demandent, évite de laisser de côté des familles ayant-droit et permet le renouvellement automatique de la demande sur les quatre ans du collège. La contrepartie est un temps de travail conséquent pour l'intendance.
- Le séjour Vercors a été réussi, malgré un absentéisme un peu plus fort que celui de l'an dernier. Pour y remédier, les enseignants prévoient de présenter le projet lors de la chaine d'inscription des 6° en juin. Les réservations (locaux et animations) sont déjà faites pour l'année prochaine.
- Réussite du cross du collège : peu d'absents, de nombreux qualifiés pour le cross de district du 07 novembre et une participation de tous. Seul regret : l'impossibilité pour les élèves de voir courir les autres.
- La journée nationale contre le harcèlement sera le jeudi 07 novembre : de nombreux enseignants sont formés dans le cadre du dispositif PhAre, ainsi que trois assistants d'éducation.
- Mesdames VINCENT et NODIN ont été reçues à VRM et ont obtenu quatre bus supplémentaires pour desservir Saint-Paul-lès-Romans, mais l'arrêt devant le collège n'est toujours pas utilisable. Les arrêts de reports sont sur la rue Alfred Nobel et ne sont pas sécurisés.
- Pour des questions de sécurité, un mot sera envoyé aux familles rappelant que l'usage des trottinettes électriques est autorisé à partir de quatorze ans seulement, et doit être accompagné d'organes de sécurité (casque).

La séance est levée. Le prochain CA aura lieu le 21 novembre 2024.

Les secrétaires de séance		La présidente
Madame BARBE	Madame CHEYNET	Madame VINCENT